

Message du Ministre des Affaires Etrangères et des Emigrés

Aux clubs et associations libanaises dans le monde

« Si le Liban n'était pas ma patrie, je n'en aurais pas choisi d'autre ! »

Gibran Khalil Gibran

Chers présidents des clubs et associations libanaises dans les pays de la diaspora,

Je m'adresse à vous qui présidez les clubs, associations et organisations regroupant les Libanais dans les divers pays de la diaspora et de l'émigration, qui ont toujours eu à cœur de porter haut l'image du Liban et de ses fils, de faire connaître la culture libanaise basée sur le dialogue, l'ouverture, la fraternité et la coopération, et d'accueillir à bras ouverts tout émigré attaché à sa famille et à sa patrie d'origine, dans son nouveau pays d'accueil. Ces nobles institutions que vous dirigez ont, d'une part, joué un rôle essentiel favorisant l'interaction entre les différentes composantes sociales de la diaspora libanaise, et d'autre part, permis de préserver les attaches des émigrés et de leurs descendants d'émigrés avec la patrie de leurs pères et aïeux.

Convaincu que vous faites partie intégrante du Liban, le Ministère des Affaires Etrangères et des Emigrés a mis en place un plan visant à maintenir et à renforcer les liens avec les Libanais de la diaspora et les émigrés d'ascendance libanaise. Ainsi, dans le cadre de ses activités et de ses responsabilités, le ministère a pris des initiatives dans ce domaine, en lançant notamment le congrès intitulé « L'énergie de la diaspora libanaise », qui s'est tenu à Beyrouth pour la 3^e année consécutive, destiné à créer un réseau de relations et d'échanges entre le Liban patrie d'origine et le Liban de l'émigration, et entre les émigrés eux-mêmes, afin de créer de nouvelles opportunités aussi bien pour les Libanais résidents que pour les Libanais de la diaspora.

Aujourd'hui, le Ministère des Affaires étrangères et des Emigrés vient à votre rencontre dans vos pays d'accueil, en organisant des congrès régionaux de « l'énergie de la diaspora libanaise », en Amérique du Nord (New-York), en Amérique latine (Sao Paulo) et en Afrique (Johannesburg).

Messieurs, Dames,

Plus de cent ans après que des milliers de Libanais ont émigré et se sont dispersés dans tous les coins du monde, perdant leur nationalité d'origine, nous sommes devant l'accomplissement tant attendu de l'adoption, par le Parlement libanais, de la loi 41, votée le 24 novembre 2015, relative au recouvrement de la nationalité libanaise. En application de cette loi, le Ministère a élaboré un plan global et lance la campagne dédiée aux Libanais de la

diaspora désireux de renouer avec leurs origines. Il invite les Libanais et les émigrés d'ascendance libanaise à profiter de cette loi qui facilite les démarches relatives au recouvrement de leur nationalité d'origine, celle de leurs pères.

Dans ce contexte, ce Ministère a mis en ligne une vidéo explicative sur les démarches à accomplir pour recouvrer la nationalité libanaise. Il a également lancé un site Web, www.lebanity.gov.lb, ou www.libano.gov.lb, disponible en arabe, français, anglais, espagnol et portugais, qui explique les démarches à suivre et permet de déposer sa demande en ligne, en lien avec les ambassades et le Ministère des Affaires Etrangères et des Emigrés.

Le succès de cette campagne dépend beaucoup de la collaboration entre l'Etat libanais, à travers ses représentations diplomatiques à l'étranger, d'une part, et les clubs et associations que vous présidez ainsi que les institutions religieuses d'autre part.

Je suis pleinement confiant dans l'élan qui sera le vôtre pour soutenir cette campagne, et ce, en faisant connaître et diffusant le nouveau site Web auprès des émigrés d'ascendance libanaise, et en les encourageant à s'inscrire et à se renseigner sur les modalités de récupération de la nationalité libanaise. Nous espérons que les initiatives seront prises rapidement, car les effets de la loi seront valables pour une durée de dix ans, jusqu'au 24/11/2025.

En espérant vous retrouver au Liban ou dans vos pays d'accueil respectifs, nous vous remercions d'avance pour vos efforts et votre soutien à cette campagne.

Gebran Bassil

Ministre des Affaires étrangères et des Emigrés